

BU



Manuel d'utilisateur



SOMMAIRE

1.	Destination	page 3
2.	Legende page	page 3
3.	Lot de livraison	page 4
4.	Caracteristiques techniques principales	page 4
5.	Conditionns d'utilisation	page 4
6.	Exigences de securite	page 4
7.	Description et agencement	page 5
8.	Installation	page 6
9.	Connexion au reseau electrique	page 7
10.	Ajustement et reglage	page 9
11.	Regles de stockage	page 11
12.	Garanties du fabricant	page 11
13.	Attestation de reception	page 12
14.	Bon de garantie	page 12

Le dispositif représente le bloc de commande à fonctions multiples -ci-après -BU) du ventilateur.

Le BU est utilisé pour la commande des modes de fonctionnement des ventilateurs, installés dans des locaux d'habitation et locaux à usage professionnel (cuisine, salle à coucher, salle de bain, etc.)

Le BU peut comprendre (selon le modèle, voir le tableau 1) les fonctions de commande automatique, liées à l'utilisation du capteur d'humidité (hygrostat), du capteur d'éclairage (relais photo-électrique), du capteur de mouvement, de la minuterie ou de la commande manuelle du disjoncteur extérieur ou intérieur.

Aussi, le BU permet de mettre en marche ou d'arrêter le ventilateur.

A l'aide des commutateurs, il est possible d'imposer les modes de fonctionnement différents, selon la situation concrète.

A titre d'exemple: dans les toilettes, il est possible d'impliquer un capteur d'éclairage et une minuterie.

Ainsi, le ventilateur va se mettre en marche quand quelqu'un entre aux toilettes, et va continuer à fonctionner encore à peu près pendant 10 minutes, après, quand la personne quitte les toilettes.

BU-1-60 X



Modele, (voir le tableau 1)

Puissance de charge maxi, W

Nombre de phases au reseau d'alimentation électrique du dispositif : 1

Type de dispositif : BU - bloc de commande

DESTINATION

LEGENDE

Tableau 1. Modeles

modele	options				
	disjoncteur	minuterie	capteur de densite lumineuse	capteur d'humidite	capteur de mouvement
BU-1-60 TF		●	●		
BU-1-60 TNF		●	●	●	
BU-1-60 TNPF		●	●	●	●
BU-1-60	●	●	●	●	●

**LOT DE
LIVRAISON**

Le Lot de livraison comprend:

- bloc de commande - 1 unite;
- livret matricule - 1 unite;
- boite d'emballage - 1 unite

**CARACTERISTIQUES
TECHNIQUES
PRINCIPALES**

Tension d'alimentation de 220-240 V, 50 Hz
Puissance de charge maxi de 60 W
Type de charge - a induction, active
Indice de protection - Ip34
Dimensions hors tout, 151x46x27 mm au maximum

**CONDITIONS
D'UTILISATION**

Temperature ambiante 0°C ... +40°C
Plage de regulation du seuil d'humidite de 40-100 %

**EXIGENCES
DE SECURITE**

Les travaux d'installation du **BU** doivent etre realises par un specialiste electricien conformement aux documents reglementaires en vigueur.

**ATTENTION**

L'air ambiant doit etre exempt d'impuretes explosives et corrosives.

**EST INTERDITE**

L'utilisation du BU au-dela de la plage des temperatures ainsi que dans des locaux dont l'air contient des impuretes agressives et dans un milieu explosif.

**ATTENTION**

Le circuit du BU est sous tension. Le montage, la connexion et l'imposition des modes de fonctionnement ne doivent s'effectuer que quand la tension du reseau est coupee.

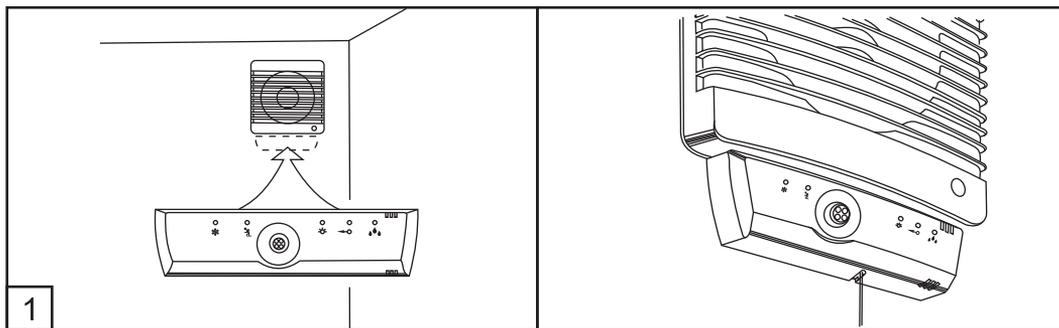
Pour arriver au meilleur style et au confort de connexion du BU, il est recommande de l'installer juste a proximite du ventilateur (fig. 1)

Sur le panneau frontal du BU, sont places :

- ⊗ capteur de mouvement (en option);
- ⊕ recepneur photo de densite lumineuse.

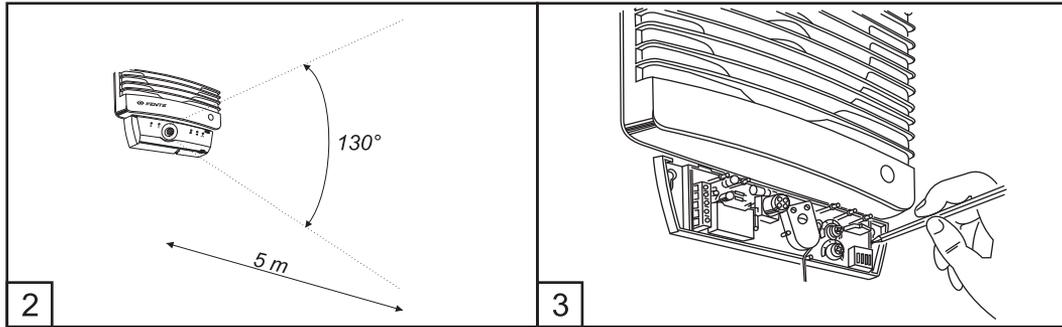
L'etat operationnel du BU est signale par les temoins suivants:

- * temoin rouge - ventilateur en marche;
- ⊗ temoin rouge - capteur de mouvement a fonctionne (en optionn);
- temoin jaune - capteur photo-electrique a fonctionne;
- ⊕ temoin vert - capteur d'humidite a fonctionne (en option).



**ATTENTION**

La zone d'action du capteur de mouvement du BU est limitée par la distance de 5 m et par l'angle de vision de 130° (fig. 2).



2

3

INSTALLATION

Pour installer le BU, il est nécessaire de faire ce qui suit:

- déposer la partie frontale du BU;
- choisir le lieu d'installation du BU, appliquer la partie murale et marquer les lieux de fixation sur le mur (fig. 3);
- percer les trous pour les chevilles;
- visser les vis dans les chevilles;
- emmancher sur les vis la partie murale du BU et la pousser vers le haut;
- immobiliser les vis;
- connecter le BU au réseau électrique (voir le chapitre "Connexion au réseau électrique");
- procéder à l'ajustage et au réglage du BU (voir le chapitre "Ajustage et réglage");
- emmancher la partie frontale du BU et serrer la vis de fixation.

**ATTENTION**

Les trous d'immobilisation dans le BU sont pratiqués de manière à faire l'installation en poussant le dispositif du bas vers le haut en serrant tout de suite les vis.

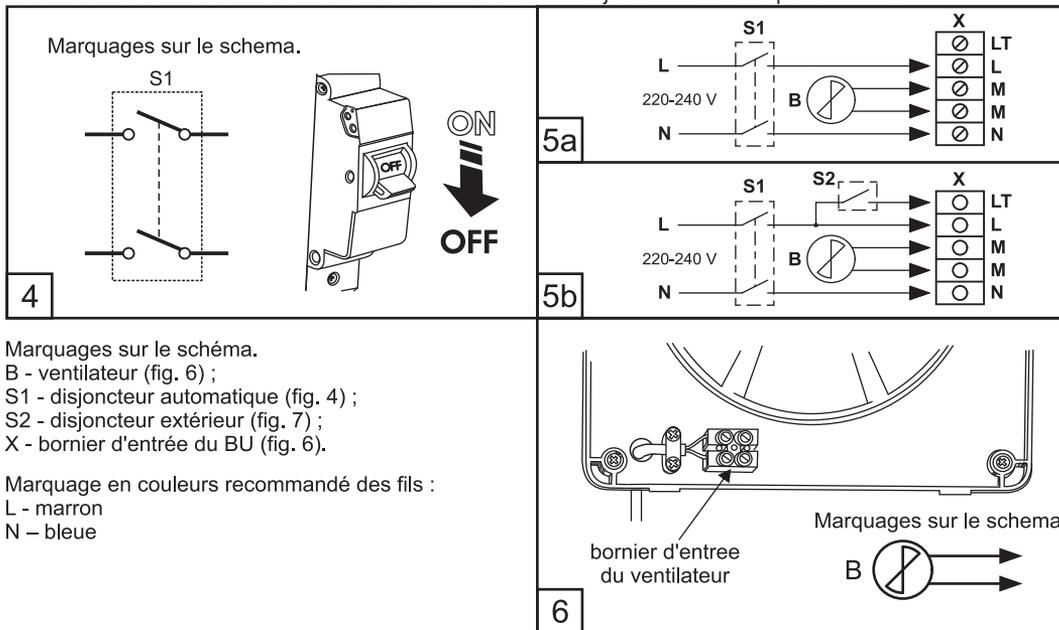
1. La connexion au reseau électrique doit s'effectuer via le disjoncteur avec le jeu entre les contacts ouverts au moins de 3 mm sur tous les poles, integre au cablage fixe.
La manière de connecter le BU dépend de son modèle. Examiner le schéma de connexion (fig. 5a pour le modèle BU-1-60 et la fig. 5b pour les modèles BU-1-60 TF, BU-1-60 THF, BU-1-60 THPF).

Toutes les manipulations liées à la connexion du BU au réseau électrique et à son ajustage ne doivent s'effectuer que quand la tension est coupée (fig. 4).

Il faut faire le montage avec beaucoup de soin, pour ne pas endommager les éléments électroniques du BU.

2. Connectez le câble d'alimentation en électricité du BU au disjoncteur automatique extérieur.

CONNEXION AU RESEAU ELECTRIQUE

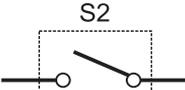
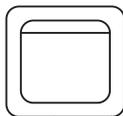
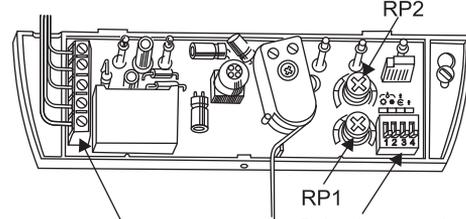


3. Demontez le ventilateur. Connectez les cables d'alimentation au bornier d'entree du ventilateur (fig. 6). Remontez le ventilateur.


ATTENTION

La connexion du ventilateur depend de son type (de son modele). Il est recommande avec insistence de se servir du livret matricule du ventilateur pour proceder a son montage/demontage et a sa connexion.

4. Connectez le BU au bornier d'entree (fig. 8) selon le schema de connexion (fig. 5a ou 5b).

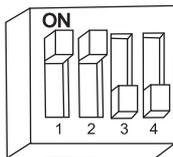
<p>Marquages sur le schema</p>  <p>S2</p> <p>Disjoncteur exterieur</p>  <p>On</p> <p>Off</p> <p>7</p>	 <p>RP2</p> <p>Bornier d'entree X</p> <p>RP1</p> <p>Selectionneur des parametres de fonctionnement</p> <p>8</p>
<p>5. Ajustez le BU selon les parametres requis (voir le chapitre "Ajustage et reglage").</p> <p>6. Emmanchez et immobilisez la partie frontale du BU.</p> <p>7. Mettez en marche le BU en basculant le disjoncteur automatique exterieur sur la position ON (fig. 9).</p> <p>Si tout est bien fait, le ventilateur se mettra en marche selon le mode de fonctionnement selectionné.</p> <p>Si le ventilateur ne fonctionne pas ou si on a des problemes au niveau de son fonctionnement, il convient de diagnostiquer le BU, en se servant du présent manuel d'utilisateur.</p> <p>9</p>	 <p>ON</p> <p>OFF</p>

Pour ajuster et regler le BU, faites ce qui suit:

1. Sélectionnez un des cinq modes de fonctionnement du BU à l'aide du sélectionneur (fig. 8).

**AJUSTAGE ET
REGLAGE**

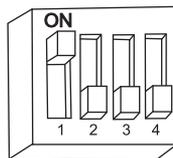
Description détaillée des modes de fonctionnement - voir ci-après.

1.1 Hygrostat (en option)

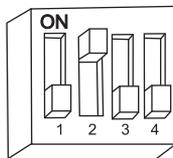
Ce dispositif met en marche le ventilateur quand le seuil d'humidité imposé est dépassé. Le seuil d'humidité est imposé à l'aide du régulateur RP1 (fig. 8), conformément au tableau 3. Le témoin vert initie le dépassement du seuil d'humidité, cependant, le ventilateur se met en marche. Quand l'humidité descend en-dessous du niveau imposé, le ventilateur continue à fonctionner et s'arrête après l'écoulement du temps, imposé à l'aide du régulateur RP2 conformément au tableau 2. Le mode est actif quand on met les sélectionneurs 1 et 2 en position ON.

1.2 Relais photo-électrique

Commande du ventilateur en fonction de la densité lumineuse (quand on allume et on éteint la lumière dans le local). Deux modes de fonctionnement suivants sont accessibles:

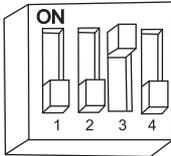
**Relais photo-électrique
(quand il fait nuit)**

Ce dispositif met en marche le ventilateur après la COUPURE de la lumière dans le local au bout de 5 secondes. La durée de fonctionnement du ventilateur est imposée à l'aide du régulateur PR2 conformément au tableau 2. Le seuil d'enclenchement du relais photo-électrique est imposé à l'aide du régulateur RP1. Le témoin jaune initie le dépassement du seuil de la densité lumineuse. Le mode est actif quand on met le sélectionneur 1 en position ON.

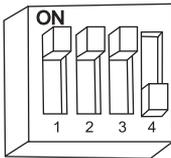
**Relais photo-électrique
(quand il fait jour)**

Ce dispositif met en marche le ventilateur après la COUPURE de la lumière dans le local au bout de 5 secondes. La durée de fonctionnement du ventilateur est imposée à l'aide du régulateur PR2 conformément au tableau 2. Le seuil d'enclenchement du relais photo-électrique est imposé à l'aide du régulateur RP1. Le témoin jaune initie le dépassement du seuil de la densité lumineuse. Le mode est actif quand on met le sélectionneur 1 en position ON.

1.3 Commande du signal exterieur

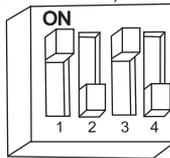


Combinaison avec le mode "hygrostat"

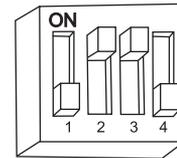


Ce dispositif met en marche le ventilateur a l'aide du disjoncteur interieur ou exterieur au bout de 3 secondes. Apres le declenchement le ventilateur continue a fonctionner et s'arrete apres l'ecoulement du temps impose par le potentiometre RP2, conformement au tableau 2. Le mode est active quand on met le selectionneur 3 en position ON et peut etre combine avec les modes "hygrostat" et "relais photo-electrique".

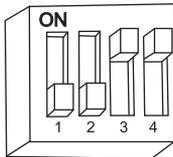
Combinaison avec le mode "relais photo-electrique" (quand il fait nuit)



Combinaison avec le mode "relais photo-electrique" (quand il fait jour)

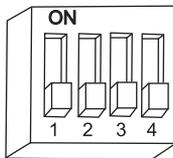


1.4 Capteur de mouvement (en option)



Ce dispositif met en marche le ventilateur quand un objet relativement gros est en mouvement (par exemple, une personne) dans la zone d'action du capteur. La zone d'action du capteur est limitee par la distance de 5 m et par l'angle de vision de 130°. Apres la cessation du mouvement, le ventilateur continue a fonctionner et s'arrete apres l'ecoulement du temps impose par le regulateur RP2, conformement au tableau 2. Le mode est active quant on met les selectionneurs 3 et 4 en position ON.

1.5 Cyclique



Le dispositif met en marche periodiquement le ventilateur pour le temps impose par le regulateur RP2 et arrete le ventilateur pour le temps impose par le regulateur RP1 conformement au tableau 2. Le mode est active quand on met les selectionneurs 1, 2, 3 et 4 en position OFF.

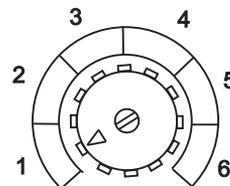
2. Procédez au réglage du BU à l'aide des potentiomètres RP1 et RP2. Pour cela, servez-vous d'un tournevis. En tournant la manette du potentiometre, on regle le parametre, figurant dans la description des modes de fonctionnement. En deplacant la manette du potentiometre a travers un des six segments, on peut selectionner la valeur voulue du parametre a commander conformement aux tableaux 2, 3.

Tableau 2. Reglage du temps

Positions du regulateur	1	2	3	4	5	6
Temps	de 5 s	de 5 min	de 10 min	de 15 min	de 20 min	de 30 min

Tableau 3. Reglage de l'humidite (en option)

Positions du regulateur	1	2	3	4	5	6
Humidite	40...50 %	50...60 %	60...70 %	70...80 %	80...90 %	90...100 %



Il est necessaire de stocker le BU en emballage d'origine dans un local aere avec la temperature de + 5°C a + 40°C et avec l'humidite relative d'air de 60% au maximum (avec 20°C).

L'appareil n'admet pas la presence dans l'air d'acides, d'alcalis et d'autres impuretes agressives.

Le fabricant garantit le bon fonctionnement du BU au cours de 12 mois a compter du jour de vente via le reseau de detail sous reserve de respecter les regles de transport, de stockage, de montage et d'utilisation.

La garantie ne couvre pas des produits presentant des endommagements mecaniques.

A defaut de la mention de la vente, le delai de garantie commence a courir depuis le moment de fabrication. En cas de disfonctionnement du BU imputable au fabricant qui apparait au cours du delai de garantie, l'utilisateur est en droit de faire remplacer le BU en usine de fabrication.

Pour les questions d'entretien sous garantie, de reparation et de remplacement, veuillez contacter le vendeur.

**REGLES DE
STOCKAGE**

**GARANTIES DU
FABRICANT**

BU



ATTENTION

LE FABRICANT n'est pas responsable pour les deteriorations resultant de l'utilisation du BU, a laquelle il n'est pas destine ou en cas d'intervention mecanique brutale.
Le proprietaire du BU doit suivre le Manuel d'utilisateur.

**ATTESTATION DE
RECEPTION**

Bloc de commande du ventilateur "BU-1-60_____"

est certifie en etat de marche

Poincon de l'expert

Date de fabrication

Vendu

Nom de l'entreprise commerciale, tampon du magasin

Date de vente

**BON DE
GARANTIE**

distribué par

CiS

32/34 rue de la Régaille
77181 COURTRY
FRANCE

Winflex-24FR-03